



MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

BTSA Gestion forestière

RNCP 38352

Certificateur: Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Date d'enregistrement de la certification: 31/08/2024

Formation par alternance

MFR Pointel



BTSA Gestion forestière

Former des techniciens forestiers à la gestion durable des espaces forestiers

PUBLIC CONCERNÉ

- Jeune de - de 30 ans titulaire d'un bac général-Bac STAV-Bac pro Forêt ou Gestion des Milieux Naturels et de la Faune ou un autre BTS pour un parcours en 1 an.
- Dans le cadre de l'apprentissage, avoir un contrat avec une entreprise forestière privée, un organisme public de gestion forestière (O.N.F., C.N.P.F,...), une collectivité, un propriétaire forestier, un technicien forestier, une coopérative...

PRÉREQUIS

- Entretien individuel de positionnement,
- Être autonome et mobile
- Être en capacité d'exprimer ses motivations et disposer d'une représentation réaliste de la filière forestière.
- S'intéresser à la gestion durable des forêts

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

Cette formation conduit vers des emplois de :

- Gestionnaire de massifs, de forêts et de territoire
- Entrepreneur de travaux forestiers
- Technicien d'études, de recherche et d'animation
- A l'O.N.F.: technicien forestier territorial, commerce du bois
- Responsable d'approvisionnement d'une unité de transformation du bois
- Encadrant de personnel et prestataires sur des chantiers
- Poursuite d'étude en Licence pro, certificat de spécialisation et autres B.T.S.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Réaliser un diagnostic au sein d'un écosystème forestier
- Gérer des chantiers forestiers
- Elaborer un document de gestion durable forestier
- Valoriser la ressource d'une unité de gestion
- Accompagner les acteurs d'un projet forestier.



BTSA Gestion forestière

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques en présentiel et approche capacitaire via l'alternance et des pratiques pédagogiques diversifiées:
- Sorties sur le terrain, visites techniques et réalisation de cas concrets auprès d'acteurs de la filière forestière
- Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- Accompagnement collectif et personnalisé des apprenants via des entretiens et bilans individuels
- Proximité de massifs forestiers comme support de formation

DURÉE

- 1400 h en centre sur 2 ans et 40 semaines de stages en entreprise
- En contrat d'apprentissage sur 24 mois : 1400 h en centre et le reste en entreprise,
- Durée Hebdomadaire en centre : 35h.

DÉLAI D'ACCÈS et DATES

- Délai d'accès à la formation de janvier à septembre
- **Parcours initial** : début de la formation en septembre
- **Parcours Apprentissage** : Selon la durée du contrat

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le technicien forestier est amené à réaliser une partie de ses activités au bureau ou sur le terrain où une bonne condition physique est exigée afin de pouvoir évoluer en toute saison en milieu forestier.

Il est en relation avec des propriétaires forestiers, des élus mais aussi avec différents intervenants de la filière forêt-bois et du monde de la recherche.

Il doit avoir connaissance des cadres législatifs relatifs à ses activités, notamment à travers les codes ; rural, forestier, de l'environnement et du travail. De même, il se doit d'appliquer la réglementation relative aux règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers forestiers et sylvicoles.



BTSA Gestion forestière

TARIFS

Consulter la fiche tarifaire sur notre site internet à la rubrique :

www.mfr-pointel.fr/nos-formations/

LIEU(X)

Cours, Hébergement et restauration sur le site de la MFR de Pointel :

20 rue du château 61220 POINTEL

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation du diplôme s'effectue :

A 50% par le biais d'épreuves certificatives réalisées en cours de formation et 50% à l'issue d'épreuves effectuées lors d'un examen final.

Des évaluations de satisfaction de la formation sont effectuées lors de certaines sessions et en fin de cycle.

Aménagement de parcours et d'évaluations en fonction du cursus scolaire du candidat.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nom et coordonnées du référent handicap :

Laurence Maury Tél : 02 33 66 00 64

Cette formation est accessible aux jeunes en situation de handicap. Contacter notre référente Handicap afin de connaître les procédures d'adaptation possibles.

CONTACT MFR :

Tél. 02 33 66 00 64

Mail : mfr.pointel@mfr.asso.fr

